

3.00 crédits

90.0 h

Q1 et Q2

Enseignants	Braeckman Soline ;Dachy Valérie (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement est réservée aux « vrais débutants » c-à-d les étudiants qui pendant leurs études secondaires n'ont suivi qu'une seule langue étrangère (anglais ou allemand), ainsi qu'aux étudiants qui n'ont suivi que 2 h de cours par semaine pendant deux ans.
Thèmes abordés	Cette unité d'enseignement est articulée autour de sujets inspirés de la vie quotidienne et culturelle en Flandre.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Compréhension à la lecture</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir comprendre des textes simples sur des sujets concrets et courants. • pouvoir comprendre de manière satisfaisante des textes factuels sur des sujets relatifs au domaine d'études ou aux intérêts personnels. • pouvoir reconnaître le schéma argumentatif suivi pour la présentation d'un problème sans en comprendre nécessairement le détail. <p><i>Niveau A2+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Compréhension à l'audition - Individuelle :</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de</p> <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir suivre le plan général d'exposés courts sur des sujets familiers à condition que la langue en soit standard et clairement articulée. • pouvoir comprendre les points principaux des bulletins d'information, de documents enregistrés et de programmes télévisés simples et bien structurés, sur un sujet familier, si le débit est assez lent et la langue assez clairement articulée. <p>Compréhension à l'audition - Interactive :</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir comprendre suffisamment pour gérer un échange simple et courant en faisant quelquefois répéter certains mots ou expressions. <p><i>Niveau A2+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Expression orale - Individuelle :</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir parler en termes simples (sur le mode descriptif) de soi-même, de sa famille, d'autres personnes, de son environnement proche, de ses conditions de vie. • pouvoir faire un bref exposé élémentaire, répété, sur un sujet familier. <p>Expression orale - Interactive :</p> <p>3</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir établir un contact social (salutations, remerciements, présentation) et pouvoir communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct (déplacements, logement, repas, problèmes d'organisation, ...). • pouvoir communiquer sur des sujets familiers et simples (activités journalières, loisirs, ...). • donner son opinion sur des problèmes pratiques. <p><i>Niveau A2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Expression écrite:</p> <p>4</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de</p>

- pouvoir demander ou transmettre par écrit des renseignements personnels.
- pouvoir écrire une note ou un message simples et brefs, concernant des nécessités immédiates.

Niveau A2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »

Code

Maîtrise du vocabulaire de base (1500 à 2000 mots) et des structures de base du néerlandais (règles d'orthographe, genre et pluriel des substantifs, déterminants définis, indéfinis et numéraux, accord de l'adjectif et degrés de comparaison, construction de la phrase simple (inversion incluse) et de la phrase complexe (coordonnée et subordonnée, les conjonctions) y compris la place des compléments, conjugaison des verbes, voix active et passive, auxiliaires de temps et de mode, temps primitifs, te+infinitif, double infinitif, pronoms et adverbes pronominaux, négation, utilisation de "er").

5

Au niveau de l'expression orale, l'accent est mis d'avantage sur la communication que sur la correction sans toutefois négliger cette dernière.

Culture

Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	EVALUATION Q1	
	Répartition	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation permanente (EP): - 7 points répartis comme suit: - tâches individuelles et/ou collaboratives – 2.5 points - 3 tests de vocabulaire – 4.5 points • Partiel écrit : vocabulaire, grammaire, compréhension à la lecture & expression écrite en semaine 14 - 13 points <p>Note janvier = EP (/8) + Partiel Deel 1 à 4 (/12) = 30% de la note finale de juin.</p>
	EVALUATION Q2	
	Répartition	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation permanente: - 8 points répartis comme suit: - tâche collaborative – 3 points - 2 tests de vocabulaire – 3 points - compréhension à l'audition et à la lecture – 2 points • Ecrit : grammaire, vocabulaire, expression écrite sur la matière du Q2 - en mai à la fin du quadri - 12 points : <p>De plus, l'étudiant-e ayant obtenu une note inférieure à 10/20 lors de la 1ère session, re-présente également obligatoirement l'entièreté de la matière du Q1: Q1bis = Deel 1 à 4 incluse. 30 % de la note de juin.</p> <p>Il n'y aura pas d'examen oral.</p> <p>Note de 2è session = note de janvier (ou Q1bis en mai) (30%) + note de mai (= EP Q2 (/8) + Partiel Q2 (/12) -> 70%)</p>
EVALUATION SESSION AOUT-SEPTEMBRE		
Répartition	<ul style="list-style-type: none"> • Examen écrit sur la matière du Q1 et du Q2: grammaire, vocabulaire, expression écrite, compréhension à la lecture - en auditoire - 16 points. • Evaluation permanente du Q1 et du Q2 si en faveur de l'étudiant - 4 points. Dans le cas contraire, nous n'en tiendrons pas compte et ne compterons dans la note de la 3è session que l'examen écrit – 20 points. <p>Il n'y aura pas d'examen oral.</p>	
<p>Rappel</p> <p>Le partiel écrit portant sur la matière du Q1 sera à re-faire obligatoirement au Q2 en mai si la note obtenue pour le cours en janvier était inférieure à 10/20 ou si l'étudiant-e ne l'avait pas présenté (absence, note de présence, maladie, accident, ...). Il ne sera pas possible de re-présenter la matière du partiel de décembre lors de la session de janvier.</p> <p>Toute absence injustifiée à un partiel ou examen entrainera une note d'absence pour l'ensemble de la session en cours.</p> <p>La présence au cours est obligatoire. Si l'enseignante le juge utile, elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72)</p> <p>« Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera considérée comme un cas de tricherie. »</p>		

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement : cours en groupe de maximum 40 étudiants. • Charge de travail: cours dispensé à raison de 3h/sem.(Q1 et Q2), <p>- un cours théorique le jeudi de 10h45 à 12h45 (Q1) + 1h d'exercices pratiques le lundi de 13h à 14h (Q1) - un cours théorique le lundi de 10h45 à 12h45 (Q2) + 1h d'exercices pratiques le jeudi de 13h à 14h (Q2)</p> <p>Si à tout moment, nous devons basculer le cours en distanciel pour des raisons sanitaires, pédagogiques, organisationnelles ou autres, le cours se donnerait sur Teams (théorie + exercices + questions réponses + tâches) et les modalités du cours pourraient être adaptées.</p> <p>Pour chaque thème : utilisation, mise en pratique et consolidation des connaissances lexicales et grammaticales par</p> <ul style="list-style-type: none"> • des activités réceptives : textes écrits et oraux (multimédia) accompagnés d'exercices de compréhension et de vocabulaire. • des activités de production orale (jeux de rôles, conversations) et écrite (rédaction de petits scénarios) • des explications grammaticales et exercices (oraux et écrits) couvrant la grammaire de base du Néerlandais. <p>La méthode utilisée est le manuel « Vanzelfsprekend .» Cette méthode d'apprentissage couvre les quatre aptitudes langagières (l'écoute, la lecture, l'écriture et la parole) exercées au moyen de textes et de situations inspirés de la vie quotidienne et culturelle en Flandre.</p> <p>Cette méthode est composée de 10 unités. Chaque unité se présente comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. présentation du vocabulaire et des structures au moyen d'une vidéo, 2. apprentissage du vocabulaire et des structures au moyen de textes audio, 3. exercices (écrits et oraux) d'intégration du vocabulaire et des structures, 4. consolidation par des exercices de révision de l'unité. <p>Nous utilisons également Moodle-cours, la plate-forme e-learning ILV, et l'application Quizlet.et/ou Wooflash et Genial.ly.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Cette unité d'enseignement consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> • apprendre le vocabulaire de base et les structures de base du néerlandais et à consolider la compréhension de ce vocabulaire et de ces structures par des exercices écrits et oraux, • exercer les quatre aptitudes langagières (l'écoute, la lecture, l'écriture et la parole) au moyen de textes et de situations inspirés de la vie quotidienne et culturelle en Flandre. <p>Outils pour l'étude et le travail en auto-apprentissage : les synthèses, documents, Genial.ly, exercices et tests formatifs sur Moodle-cours (plate-forme e-learning ILV), les listes de vocabulaire sur l'application Quizlet et/ou Wooflash et les textes et exercices des livres 'Vanzelfsprekend'.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Plate-forme Moodle UCL Application Quizlet et/ou Wooflash TEAMS Genial.ly Padlet</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Cette unité d'enseignement est réservée aux « vrais débutants COMU11BA ».</p> <p>Les étudiants ayant déjà été inscrits à cette unité d'enseignement et ne l'ayant pas réussie, doivent suivre le LNEER1230 au Q2 et peuvent s'y préparer en suivant au Q1 le cours préparatoire LNEER1130P.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMU1BA	3		